

Mémorandum d'entente

Entre

l'Organisation internationale du Travail (OIT)

sise à Genève

ci-après dénommée « OIT »,

représentée par le Directeur général du Bureau international du Travail

et

la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP)

sise à Lisbonne

ci-après dénommée « CPLP »,

représentée par son Secrétaire exécutif,

Considérant que l'OIT a pour but essentiel de promouvoir la justice sociale et le travail décent notamment par le développement des normes internationales du travail, de programmes de coopération technique et d'activités de recherche, en vue d'une croissance économique durable et de l'épanouissement de tous les êtres humains, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine ;

Considérant que la CPLP a pour objectif primordial l'approfondissement de la solidarité entre ses Etats membres, notamment par le renforcement des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies, dans le respect de la souveraineté des Etats et de

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, located at the bottom right of the page.

leur identité nationale, et sur la base de la défense des principes de la paix, de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et de la justice sociale ;


Attachées au dialogue institutionnel entre les gouvernements et les partenaires sociaux, ainsi qu'avec les autres acteurs de la société civile, comme moyen approprié pour promouvoir la justice sociale ;

Convaincues de l'importance du plurilinguisme comme facteur de développement et de paix et comme élément déterminant du multilatéralisme et de la démocratie internationale ;

Entendent établir dans les meilleurs délais un accord pour développer leur collaboration dans des domaines d'intérêt commun et au profit de leurs membres.

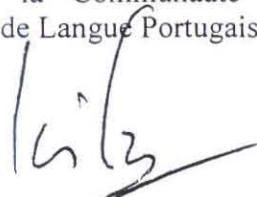
Fait à Genève, le 19 novembre 2004, en deux exemplaires en français et en deux exemplaires en portugais, chaque version faisant également foi.

Pour l'Organisation internationale du Travail



Juan Somavia
Directeur général

Pour la Communauté des
Pays de Langue Portugaise



Luís Fonseca
Secrétaire exécutif